Urssaf
Île-de-France

au service de notre protection sociale

Chiffres 2022

3 missions essentielles

MISSION 1

Assurer le financement de la protection sociale au quotidien

L'Urssaf Île-de-France collecte les cotisations sociales

132,551 milliards d'€
encaissés en 2022

Auprès de 1 613 940 comptes usagers
dont 60,05 % d'indépendants
et 31,55 % d'employeurs

Une expertise statistique reconnue

Grâce aux données sociales qu'elle recueille, l'Urssaf Île-de-France tient un rôle d'observateur économique capable d'analyser la dynamique du tissu économique francilien. Ces données viennent éclairer la prise de décision publique. Elles sont également accessibles via le portail www.open.urssaf.fr pour permettre au plus grand nombre de créer notamment de nouveaux services.

L'Urssaf Île-de-France optimise la gestion des finances sociales pour garantir la répartition exacte des ressources des dépenses sociales

L'enjeu de la trésorerie consiste à prendre en compte dans ses prévisions les éventuelles cotisations non payées ou payées en retard ou en avance par rapport à l'échéance. Des emprunts ou placements sont réalisés en conséquence sur les marchés financiers. L'Urssaf Île-de-France émet depuis 2022 des titres sociaux de courts termes sur les marchés financiers, renforçant ainsi son rôle d'acteur social moteur.

& redistribue ces cotisations

auprès de
930 organismes

dont l'Assurance maladie,
l'Assurance retraite,
les Allocations familiales et l'Unédic

qui versent des prestations sociales auprès de
millions de bénéficiaires

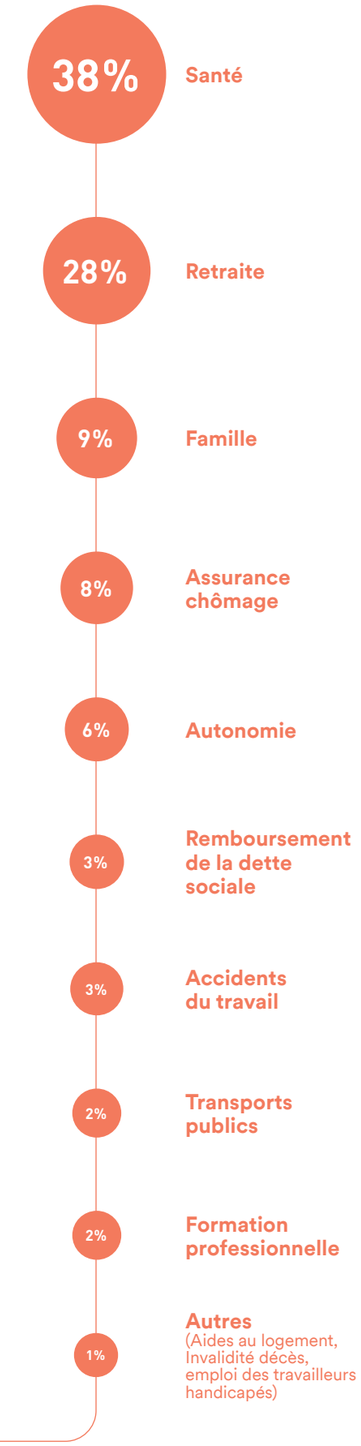

MISSION 2

Garantir les droits sociaux et l'équité entre tous les acteurs économiques

Sécuriser et contrôler

Sécuriser, c'est prévenir les cas d'erreur ou d'anomalie avant ou pendant la période de déclaration.

La prévention et la sécurisation permettent de :

→ répondre aux interrogations des entreprises sur la législation,

→ faire de la pédagogie via des contrôles sur demande ou des visites conseil.

Contrôler, c'est vérifier, une fois les déclarations réalisées, leur exactitude et ainsi préserver les droits des salariés comme des entreprises et maintenir les conditions d'une concurrence loyale.

9 291
actions de prévention en matière de lutte contre le travail dissimulé

409,6 M€
redressés

La lutte contre la fraude au prélèvement social

La fraude aux cotisations et contributions sociales se caractérise par un élément intentionnel relevant d'une volonté délibérée de l'entreprise de se soustraire à tout ou partie de ses obligations déclaratives et de paiement. Par son action, l'Urssaf préserve les droits sociaux des salariés, veille au respect d'une libre concurrence entre acteurs et sécurise le financement de la protection sociale.

MISSION 3

Accompagner tous les employeurs et entrepreneurs au bénéfice du développement économique et social

L'Urssaf Île-de-France propose des services adaptés, prenant en compte la diversité de ses publics, leurs contraintes et leurs besoins pour faciliter l'accomplissement des démarches sociales.

Cet accompagnement sur-mesure lui fait gagner en proximité avec ses usagers et contribue à renforcer la relation de confiance avec eux.

Informer sur les démarches et obligations sociales

avec une information fiable et accessible (sites internet, assistants vocaux, guides, simulateurs, webinaires), des réponses aux questions juridiques complexes, la mise en ligne du bulletin officiel de la Sécurité sociale.

Simplifier les démarches via des services adaptés aux besoins de chacun

Cesu et **Pajemploi** pour les particuliers employeurs, **Titre emploi service entreprise** pour les entreprises, **Chèque emploi associatif** et **Impact emploi association** pour les associations.

Conseiller les usagers sur les étapes clés de leur activité

avec des rendez-vous physiques et téléphoniques, un accompagnement spécifique dédié à la création d'entreprise, la visite-conseil pour les jeunes entreprises, l'aide à la mise en place d'un accord d'intéressement.

Soutenir les entreprises en difficulté

avec la prévention via la détection des « signaux faibles » et la définition de solutions adaptées à la situation des usagers (délais de paiement, remises de majoration de retard, mesures exceptionnelles, etc.).

La gouvernance

Chaque jour, nous pilotons la collecte et la redistribution des cotisations et contributions sociales pour que les assurés sociaux puissent bénéficier des prestations dont ils peuvent avoir besoin tout au long de leur vie : santé (financement de l'hôpital public, remboursement de soins médicaux, indemnités d'arrêt maladie…), accidents du travail (frais médicaux, indemnités…), famille (allocations familiales…), assurance chômage (indemnités, formation…) et retraite (pensions de retraite…). Pour y parvenir, nous mobilisons nos savoir-faire et nos compétences afin de garantir le respect des règles de collecte, de contrôle et de contentieux. Nous agissons également aux côtés des entreprises, indépendants et particuliers pour les accompagner et prévenir leurs difficultés.

Le Comité exécutif (Comex) est l'instance stratégique de l'Urssaf, le lieu où les choix et principes structurants sont décidés. Il s'agit pour ses membres de partager et d'échanger des informations, mener des réflexions engageant l'avenir ou prendre des décisions de façon transversale sur les sujets stratégiques de l'organisme. Il se compose de membres permanents que sont le directeur général, le directeur comptable et financier, les deux directeurs adjoints, la directrice juridique, le directeur de la communication et des partenariats et le directeur de la maîtrise des risques.

En plus du Comex, les instances décisionnelles ou de consultation sont les suivantes :

- → le **Conseil d'administration**,
- → le **Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI)**.

Siègent également au sein de l'Urssaf Île-de-France :

- → la **Commission d'action sanitaire et sociale (Cass)**
- → et la **Commission de recours amiable (Cra)** pour représenter les travailleurs indépendants,
- → le **Conseil départemental de Seine-et-Marne**
- → ainsi qu'une **Instance départementale d'instruction des recours amiables (Idira)**.

L'Urssaf Île-de-France

Siège social
Sites Régime général
Sites Travailleurs indépendants
Site Régime général et Travailleurs indépendants
Point d'accueil
Centre national Fend
Centre national Tese

L'Urssaf Île-de-France compte 11 sites répartis dans toute la région :

- → Le siège régional et les services mutualisés, situés à Montreuil, en charge des fonctions de pilotage stratégique, de gestion budgétaire, ou encore de la politique de ressources humaines et de communication de l'organisme.
- → Les directions du recouvrement, spécialisées sur le Régime général ou les Travailleurs indépendants, assurent notamment les missions de gestion du recouvrement pour les différentes catégories de cotisants qui lui sont rattachées mais aussi l'accueil physique au sein des centres d'accueil.
- → Un point d'accueil à Nanterre.

2 800
collaborateurs

1 613 940
employeurs et entrepreneurs

L'Urssaf Île-de-France

2 800
collaborateurs

pour gérer les comptes
de 1 613 940
employeurs et entrepreneurs

132,551 milliards d'€
encaissés en 2022
pour être redistribués

Direction général
Didier Malric

1 Siège social
Montreuil

11 sites
répartis dans toute l'Île-de-France

Actions spécifiques
CNV, Centre Tese

Pour + d'infos,
consultez la page régionale
Urssaf Île-de-France
←

Nous contacter

Par courrier
Urssaf Île-de-France
Siège social
93518 Montreuil Cedex

Par messagerie
via votre espace connecté

Par téléphone
Un numéro par public à retrouver sur
www.iledefrance.urssaf.fr